

Un idéal tout relatif

IDEA a présenté hier une version revisitée de la réforme fiscale

LUXEMBOURG
CATHERINE KURZAWA

Et si les sociétés non-financières étaient exonérées d'IRC, d'impôt de solidarité et d'IF? C'est la piste suggérée hier par le laboratoire d'idées de la Chambre de Commerce IDEA, dans la foulée de la présentation de son troisième avis annuel. Qualifiant l'impôt sur les sociétés d'«impôt du passé et dépassé», la fondation constate que 73% de l'impôt des sociétés est porté par les entreprises financières. «Les entreprises génèrent une charge fiscale de 450 millions d'euros. En comparaison avec les 15 milliards d'euros du budget de l'Etat, la charge fiscale a au final un faible impact pour quelque chose qui perturbe la marche de l'entreprise», a expliqué hier le directeur du laboratoire d'idées, Marc Wagener.

L'accès à la propriété ralenti

Dans son plan fiscal «IDEA(L)» présenté hier à la presse, l'a.s.b.l. suggère donc de compenser cette perte de revenus fiscaux par de nouvelles rentrées. Selon ses calculs, une augmentation des recettes tirées de l'impôt foncier apporterait 150 millions d'euros. Toujours au chapitre du logement, une réforme du Bëllegen-Akt générerait 80 millions d'euros, renoncer à augmenter le plafond des intérêts débiteurs du prêt hypothécaire 15 millions d'euros et supprimer la déductibilité des cotisations d'épargne-logement 35 millions d'euros. «Toutes ces aides n'augmentent pas l'offre de logements», plaide Marc Wagener qui ajoute que «tant qu'il n'y a pas de solution pour augmenter l'offre, les prix augmenteront parce les mesures d'aide n'ont pas d'impact sur l'offre».

Parmi les autres mesures compensatoires envisagées, IDEA cite le conditionnement de l'abattement extra-professionnel au niveau des revenus, qui apporterait 30 millions d'euros et une révision de la taxation sur le capital pour 50 millions d'euros. L'organisation présente cet autre plan fiscal comme un



Marc Wagener a présenté hier un plan fiscal «IDEA(L)»

Photo: Isabella Finzi

«complément avec valeur ajoutée» à la réforme présentée le 29 février dernier par le gouvernement. Elle émet à ce propos une série de réserves autour des maîtres-mots du programme que sont équité, durabilité et compétitivité. «La contribution à l'équité est un peu réduite», selon le directeur d'IDEA qui

tableau économique plutôt encourageant ces derniers temps. Les risques géopolitiques tout d'abord, avec les menaces terroristes, un possible Brexit et les rapports tendus entre l'Union européenne et la Russie. Viennent ensuite les risques technologiques avec l'ubérisation de la société, le

boom des fintech mais aussi l'impression 3D. Les risques réglementaires pèsent également, sans compter les risques sociaux et sociétaux.

Le vieillissement de

la population, l'inactivité et le chômage structurel sont autant d'épées de Damoclès qui pendent au-dessus du modèle social luxembourgeois. Quant aux risques économiques, le laboratoire d'idées souligne le risque d'un retour de la menace du Grexit, sans compter un possible prochaine crise. Et de conclure que «l'économie mondiale demeure dans une situation d'équilibre instable».

«Toutes ces aides n'augmentent pas l'offre de logements»

MARC WAGENER, Directeur de la Fondation IDEA a.s.b.l.

tacle par ailleurs le volet durable des aides aux voitures propres qui avaient été supprimées fin 2014. Quant à la compétitivité, la pression fiscale sur les entreprises s'élevait en 2012 à 12,4% selon les calculs de l'a.s.b.l., soit bien au-delà des 8,1% de l'Irlande ou des 10,3% des Pays-Bas.

Un club des cinq à tenir à l'œil

Dans son avis rendu hier, IDEA isole un «Club des cinq» risques qui pourraient assombrir le